

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Service général
de l'enseignement fondamental et de
l'enseignement spécialisé.

CIRCULAIRE N° 1524 DATE 28-06-2006

- A Madame la Ministre-Présidente - Membre du Collège de la Commission communautaire chargé de l'enseignement
- A Messieurs les Gouverneurs de province,
- A Messieurs et Mesdames les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement spécialisé libres subventionnés,
- Aux Chefs des établissements internats et homes d'accueil d'enseignement spécialisé, organisés par la Communauté française,
- Aux Chefs des établissements officiels et libres d'enseignement spécialisé subventionnés par la Communauté française.
- Aux Présidents et Secrétaires des Commissions Consultatives de l'Enseignement spécialisé

Pour information :

- Aux Membres de l'Inspection de l'enseignement spécialisé,
 - Aux Vérificateurs de l'enseignement spécialisé,
 - Aux Directeurs des Centres P.M.S. organisés et subventionnés par la Communauté française,
 - Aux Associations de parents,
 - Aux Organisations syndicales,
 - Aux Membres du Conseil Supérieur de l'enseignement spécialisé.
 - Aux Membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé.
-

CIRCULAIRE RELATIVE A L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

ANNEE SCOLAIRE : 2006-2007

VOLUME III

TABLE DES MATIERES

LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME III	4
CIRCULAIRE N° 12A.....	6
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE CLASSES ADAPTEES POUR ELEVES APHASIQUES - DYSPHASIQUES.	6
CIRCULAIRE N° 12B.....	11
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE CLASSES ADAPTEES POUR ELEVES AUTISTES (CLASSES TEACCH).....	11
CIRCULAIRE N° 12C.....	17
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE CLASSES ADAPTEES POUR ELEVES POLYHANDICAPES.....	17
CIRCULAIRE N° 13.....	22
LISTE DES ORGANISMES HABILITES A DELIVRER LE RAPPORT D'INSCRIPTION D'UN ENFANT DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.....	22
CIRCULAIRE N° 14.....	23
ATTRIBUTIONS ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'ACTIVITES DES VERIFICATEURS.	23
CIRCULAIRE N° 15 A.....	35
RAPPEL DES CONDITIONS D'ADMISSION, DE MAINTIEN ET DE PASSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.	35
DOCUMENTS A TENIR A LA DISPOSITION DU VERIFICATEUR.	35
CIRCULAIRE N° 15 B.....	43
ORGANISATION DES STAGES POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 1, 2 ET 3.....	43
CIRCULAIRE N° 15 C.....	58
MODELES DES ATTESTATIONS, DES AVIS ET DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION DELIVRES DANS L'ENSEIGNEMENT DE FORME 3	58
CIRCULAIRE N° 15 D.....	77
MODELES DES ATTESTATIONS DE FREQUENTATION DELIVRES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE, SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 1 ET DE FORME 2	77
CIRCULAIRE N° 15 E.....	81
COMPOSITION DES JURYS DE QUALIFICATION.....	81
CIRCULAIRE N° 16.....	87
PERIODE DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE CONSACREE AU RECYCLAGE OU A LA GUIDANCE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE.	87
CIRCULAIRE N° 17.....	89

PERIODE DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE CONSACREE AU RECYCLAGE OU A LA GUIDANCE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE.....	89
CIRCULAIRE N°18.....	91
ORGANISATION DU SERVICE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE	91
AIDE-MÉMOIRE DES DOCUMENTS À ENVOYER À L'INSPECTION EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE	107
CIRCULAIRE N°19.....	109
DIRECTIVES D'ORDRE PEDAGOGIQUE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE	109
CIRCULAIRE N 20	112
RECOMMANDATIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE DESTINEES, AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE.	112
CIRCULAIRE N° 21.....	116
CIRCULAIRE RELATIVE AUX CLASSES DE DEPAYSEMENT ET DE DECOUVERTE, EN BELGIQUE OU A L'ETRANGER, AINSI QU'AUX ACTIVITES EXTERIEURES A L'ETABLISSEMENT ORGANISEES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ETUDES.....	116
CIRCULAIRE N° 22.....	135
INTRODUCTION DES DEMANDES DE DEROGATION D'AGE POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.....	135

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Service général
de l'enseignement fondamental et de
l'enseignement spécialisé.

Réf. : **ORG./2006-2007/ 18**

CIRCULAIRE N°18

***ORGANISATION DU SERVICE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE DE
L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE
ANNEE SCOLAIRE 2006-2007.***

J'ai l'honneur de vous communiquer la liste complète des membres de l'inspection reprenant leur adresse, attributions et ressorts géographiques respectifs, ainsi que quelques considérations d'ordre général.

Les informations concernant les horaires des classes et des membres du personnel seront envoyés aux Inspecteurs compétents au plus tard le **20/10/2006** pour le Fondamental.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire la date est fixée au **31/10/2006**.
Vous trouverez en annexe les modèles des documents à utiliser.

En ce qui concerne l'enseignement fondamental subventionné, il est demandé que toute modification de la grille horaire des élèves décidée par le pouvoir organisateur soit transmise pour information à l'inspecteur ou inspectrice compétent.

La Directrice Générale

Lise-Anne HANSE

I. LISTE DES MEMBRES DE L'INSPECTION - ATTRIBUTIONS - RESSORT GEOGRAPHIQUE

1) Inspecteur coordonnateur

Coordination pédagogique et administrative de l'inspection de l'enseignement maternel, primaire et secondaire spécialisé.

Madame D. **CHOUKART** épouse **STEENSELS**

Rue A. Lavallée, 1
1080 BRUXELLES

☎ 02/690.80.80 – Fax : 02/690.80.92

E-mail : danielle.choukart@cfwb.be

Secrétariat : Madame **DEBATY**

☎ 02/690.80.81 – Fax : 02/690.80.92

E-mail : claudine.debaty@cfwb.be

2) Inspection de l'enseignement maternel et primaire

(à l'exception des cours de religion et de morale)

Monsieur **Maurice GASPAR**

Rue de Clémodeau, 15
4550 NANDRIN

Tel/Fax : 085/51.16.04

m.gaspar@restode.cfwb.be

Province de Namur (à l'exception
de l'arrondissement de Dinant

Province du Hainaut

- arrondissement de Charleroi

- Braine-Le-Comte

- Ham-Sur-Heure - Nalines

Région de Bruxelles-Capitale

Ville de Huy

Monsieur **Edmond DEBOUNY**

Avenue Reine Elisabeth, 21
4820 DISON

Tél/Fax : 087/33.83.17

E-mail : edmond.debouny@skynet.be

Province de Liège (à l'exclusion de la Ville
de Huy)

Province de Namur :

- Arrondissement de Dinant

F.B.A.

Madame **Marie-Louise WILMART** épouse **PIROTTE**

Rue sur les Vignes, 10B
5300 ANDENNE

Tél : 085/84.35.80

E-mail : marie-louise.pirotte@cfwb.be

Province du Brabant wallon

Province du Luxembourg

Province du Hainaut :

- Arrondissements d'Ath, de Mons et de Mouscron

- Arrondissement de Soignies (à l'exception de Braine-Le-Comte)

- Arrondissement de Thuin (à l'exception de Ham-sur-Heure –
Nalines)

- Arrondissement de Tournai

3) Inspection de l'enseignement secondaire spécialisé

(à l'exception des cours de religion et de morale)

- Madame Fernande **SCHMITZ-BALBEUR** cours relevant des secteurs :
Rue des 4 vents, 76 SERVICE AUX PERSONNES,
6700 ARLON HABILLEMENT,
Tél/Fax. : 063/21.63.54 HÔTELLERIE-ALIMENTATION
E-mail : lindaschmitz@skynet.be
- Monsieur Henri **BOUSMAN** langue maternelle, actualité, histoire,
Allée de la Fontaine, 17 langues
5651 BERZEE
Tél/Fax : 071/61.18.24
E-mail : henri.bousman@cfwb.be
- Madame D. **CHOUKART épouse STEENSELS** Accompagnement pédagogique général
Chaussée romaine, 21 des membres du personnel directeur et
4263 BRAIVES enseignant des formes 1 et 2 de
Tél/Fax : 019/58.83.85 l'enseignement secondaire spécialisé.
E-mail : danielle.choukart@cfwb.be
- Monsieur Jean-Paul **VAN PUTTE** cours relevant du secteur :
Avenue de Criel 29 CONSTRUCTION
5370 HAVELANGE
Tél/Fax : 083/63.38.28
E-mail : jp.vanputte@skynet.be
- Monsieur Pierre **FENAILLE** cours relevant des secteurs :
Rue de Page, 2 AGRONOMIE,
4219 MEEFFE INDUSTRIE et ARTS APPLIQUES
Tél/Fax.: 081/85.64.57
E-mail : pierre.fenaille@skinet.be
- Madame Agnès **VETS** Education physique
Rue du Chêne, 5
1400 NIVELLES
Tel : 0479/21.85.21 Fax : 067/21.98.45
E-mail : agnes.vets@cfwb.be
- Monsieur André **CAUSSIN** Mathématiques, sciences, géographie
Rue des Crêtes, 36 informatique, ainsi que les cours
5170 PROFONDVILLE spécifiques du secteur ECONOMIE
Tél/Fax : 081/41.16.90
E-mail : andre.caussin@cfwb.be
- Madame Eliane **VANHAM** Education plastique – Education musicale
Clos du Grand Sart, 57
4607 MORTROUX
Tél/Fax: 04/376.66.89
E-mail : eliane.vanham@swing.be

4. Inspection de l'enseignement spécialisé - autres fonctions :

Monsieur Jean-Claude **DE VREESE** personnel paramédical
Rue du Pont Spilet, 19 personnel psychologique
1470 GENAPPE
Tél/Fax : 010/61.46.83
E-mail : jean-claude.devreese@cfwb.be

Monsieur Julien **BERTRANG** personnel auxiliaire d'éducation
Pré Mathy, 15 personnel social
4910 POLLEUR
Tél/Fax : 087/22.73.28
E-mail : julien.bertrang@swing.be

5. Inspection des cours philosophiques

Morale non confessionnelle

Madame COPPENS Michèle
Rue Eugène Verheggen, 16
1060 BRUXELLES
Tél : 02/343.32.06 Fax : 02/343.65.79

Enseignement secondaire spécialisé
Province de Hainaut sauf les
arrondissements de Mouscron et de Tournai.
Provinces de Luxembourg et de Namur

Madame GROSJEAN Marie-Pierre
Avenue de la petite Espinette, 7A
1180 BRUXELLES
Tél/Fax: 02/538.48.04
E-mail : marie-pierre.grosjean@cfwb.be

Enseignement secondaire spécialisé :
Province du Brabant wallon;
Bruxelles-Capitale;
Arrondissements de Mouscron et de Tournai;
Province de Liège.

Mademoiselle VANDERPERRE Cécile
Avenue de Versailles, 50 bte 1
1020 BRUXELLES
Tél/Fax: 02/268.76.11
E-mail : cecile.vanderperre@cfwb.be

Enseignement primaire spécialisé

Religion catholique

Monsieur SCLIPTEUX Thierry
Rue Renaissance, 15
5376 MIECRET
E-mail : thierry.sclipteux@cfwb.be

Enseignement secondaire spécialisé
Provinces de Liège, de Luxembourg et
de Namur.

Monsieur DESMEDT Michel
Rue du Cimetière, 38
6230 PONT-A-CELLES
Tel : 071/84.50.93
E-mail : michel.desmedt@skynet.be

Enseignement secondaire spécialisé :
Provinces du Brabant wallon et de Hainaut;
Bruxelles-Capitale.
Arrondissements de Dinant et Philippeville

Monsieur Joseph JALLET
Rue St Hubert, 5
5590 CINEY
Tel. : 083/21.82.04

Enseignement primaire spécialisé organisé par la
Communauté Française.

Inspecteurs diocésains
Enseignement primaire spécialisé officiel et non confessionnel

INSPECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE OFFICIEL
ET NON CONFESIONNEL

BRABANT

Inspecteur principal : INSTALLE Pierre (abbé), rue des Paysagistes 13, 1160 BRUXELLES

02/660.44.61 (+ Fax)

BRUXELLES A (1) : DE DUITSCHAEVER Christian (abbé), rue de Gravelines 41, 1000 BRUXELLES 02/280.00.09

BRUXELLES B (1) : AERENS Luc, chaussée de Tervuren 89, 1160 BRUXELLES

02/673.89.39 – Fax 02/672.43.89

NIVELLES : CANTINEAU Brigitte, allée de Clerlande 3, 1340 OTTIGNIES

010/41.50.40 (+ Fax) - 0478/49.16.12

(1)*Les communes relevant de BRUXELLES A sont* : BRUXELLES, ETTERBEEK, EVERE, GANSHOREN, JETTE-SAINT-PIERRE, SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, SCHAERBEEK, WOLUWE-ST-PIERRE, WOLUWE-ST-LAMBERT.

Les communes relevant de BRUXELLES B sont : ANDERLECHT, AUDERGHEM, BERCHEM-ST-AGATHE, FOREST, IXELLES, KOEKELBRG, MOLENBEEK-ST-JEAN, ST-GILLES, UCCLE, WATERMAEL-BOITSFORT.

HAINAUT

Inspecteur principal : CARLIER André rue de l'Europe, 44 – 7090 BRAINE-LE-COMTE

067/56.02.69 (+ Fax)

CHARLEROI : BAUTHIER Patrick rue de Cambrai, 21 5620 FLORENNES

071/68.95.59

MONS : BERTOLDI épouse LAURENT Anita rue des Laperteaux, 22 – 7110 MAURAGE

064/66.28.87

TOURNAI : TOUSSEIN René (Abbé) rue Roger Decoene 18/1B 7700 MOUSCRON

056/33.79.08

LIEGE

Inspecteur principal : LOUIS Alfred rue Redoute, 26 4920 REMOUCHAMPS

04/384.58.12

Canton germanophone Eupen-Saint-Vith

MARGRAFF Wilhelm (Abbé) Marktplatz, 19 4750 Bütgenbach

080/44.66.03 – Fax : 080/44.76.03

HUY : VIERSET Pierre (abbé) rue Fond Saint-Servais, 16 4000 LIEGE – 04/223.79.66

LIEGE : de FABRIBECKERS épouse de VILLENFAGNE Marie-Bénédicte rue du Château, 15 4280 HANNUT

019/51.20.53

VERVIERS (sauf canton germanophone Eupen-Saint-Vith) CORMAN Joseph Thier Martin, 109 4651 BATTICE

087/67.83.09

LUXEMBOURG

MARCHE

Inspecteur principal : VINCENT Michel (abbé), avenue Tagnon 4, 6850 CARLSBOURG – 061/53.31.74

ARLON-VIRTON : BARREAU Thierry, rue de Maissin, 5 6850 PALISEUL – 061/53.52.11

NAMUR

Inspecteur principal : DECHAMBRE Georges (abbé), Le Neptune rue Père Cambier, 10 5000 NAMUR
081/74.54.00

NAMUR : ROBERTI de WINGHE épouse de MONTPELLIER Anne-Catherine rue du Moulin, 7 5537 DENEE
071/79.81.32 - 071/79.89.44 - Fax : 071/79.98.38

DINANT-PHILIPPEVILLE : MAHIAT Jean-Pierre rue de l'Eglise, 1 – 5300 SEILLES (ANDENNE)
085/82.67.14

Religion protestante

Monsieur Jean-Louis RAVET
Rue des Echevins, 51
1050 BRUXELLES
Tél. : 02/640.70.36
Fax : 02/640.70.36
E-mail : jean-louis.ravet@cfwb.be

Enseignement primaire et secondaire spécialisé

Province du Brabant Wallon
Province du Hainaut
Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur Guy RAINOTTE
Rue du Tricointe, 20
5530 YVOIR
Tél. : 082/61.42.67
Fax : 082/61.41.56
E-mail : guy.rainotte@cfwb.be

Enseignement primaire et secondaire spécialisé

Province de Liège
Province de Luxembourg
Province de Namur
F.B.A.

Religion israélite

Monsieur GUIGUI Albert
Place de Bastogne, 30
1080 BRUXELLES

Enseignement primaire spécial et
enseignement secondaire spécialisé

Religion islamique

Monsieur Salah ECHELLAOUI
Rue Entre-deux-Portes, 25
4500 HUY
Tél : 085/21.18.92 GSM : 0479/46.92.82
E-mail : echallaoui@hotmail.com

Enseignement secondaire inférieur
Enseignement fondamental

Monsieur Mostafa EL HASSANI
Rue Costale, 39B
4300 WAREMME
Tél : 019/58.74.02

Enseignement secondaire inférieur
Enseignement fondamental

Monsieur Mohamed Labi ZORAI
Rue Paul Janson, 103
6001 MARCINELLE
Tél/Fax : 071/41.51.48
E-mail : bzeai@skynet.be

Enseignement secondaire supérieur

Religion orthodoxe

Monsieur Christophe D'ALOISIO
Rue Henri Marichal, 9/2
1050 BRUXELLES

- 5.1. En ce qui concerne les cours de morale et de religion, les chefs d'établissement sont invités à communiquer aux inspectrices et inspecteurs ci-après les horaires et renseignements relatifs aux membres du personnel assurant ces cours ainsi que les documents prévus par les circulaires relatives à la formation en cours de carrière.

II. ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES EDUCATIVES TANT DANS L'ENSEIGNEMENT ORGANISE QUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE, POUR LES STRUCTURES EXPERIMENTALES ACCUEILLANT DE ELEVES AUTISTES, DES ELEVES POLYHANDICAPES ET DES ELEVES APHASIQUES/DYSPHASIQUES.

1. L'accompagnement des équipes éducatives se fait notamment en référence aux dispositions de la loi du 29 mai 1959 (Pacte scolaire) et du décret de la Communauté française de juillet 1997 relatif aux missions de l'enseignement et aux structures propres à les atteindre.
2. Dans l'enseignement subventionné par la Communauté française, cet accompagnement se réalise notamment en liaison avec l'efficacité de l'enseignement, le respect des programmes, la mise en oeuvre des dispositions décrétales, ... à l'exception de ce qui relève des méthodes.
3. Enseignement fondamental spécialisé.
L'inspection des activités éducatives sera menée, selon la répartition géographique des écoles, par Monsieur l'Inspecteur M. GASPAR et Monsieur l'Inspecteur E. DEBOUNY et Madame M-L. PIROTTE en collaboration avec
 - * Monsieur l'Inspecteur J.C. DE VREESE (personnel paramédical) ;
 - * Monsieur l'Inspecteur J. BERTRANG (personnel social).
4. Enseignement secondaire spécialisé.
Dans sa dimension pédagogique globale, l'inspection des activités éducatives sera menée par Madame l'Inspectrice D. CHOUKART.
Cette inspection reposera aussi sur la collaboration avec :
 - *Monsieur l'Inspecteur J.C. DE VREESE (personnel paramédical et personnel psychologique).
 - *Monsieur l'Inspecteur J. BERTRANG (personnel auxiliaire d'éducation et personnel social).

5. Internats, homes d'accueil et homes d'accueil permanent organisés par la Communauté française.

L'Inspection des activités, selon leurs spécificités, sera réalisée Monsieur l'Inspecteur J.C. DE VREESE et Monsieur l'Inspecteur J. BERTRANG.

Les éléments et les conclusions des inspections seront repris dans un rapport établi collégialement par les deux membres du service d'inspection.

6. Synthèse annuelle des activités.

- 6.1. A la date prévue par l'inspecteur coordonnateur, chaque membre du service d'inspection lui remet un rapport portant, tant pour l'enseignement spécialisé organisé par la Communauté française que pour l'enseignement subventionné par la Communauté française, sur :
- * l'efficacité globale des activités éducatives ;
 - * les collaborations développées au sein des établissements ;
 - * la compétence professionnelle des membres des équipes éducatives ;
 - * les effets éventuels d'activités de formation en cours de carrière ;
 - * les besoins d'activités de formation en cours de carrière ;
 - * tout élément susceptible de faire progresser la qualité de l'éducation des élèves concernés.
- 6.2. Pour le 15 juillet de chaque année, l'inspecteur coordonnateur adresse à la Ministre-Présidente un rapport global portant sur l'enseignement et l'éducation développés dans les structures qui accueillent des élèves autistes, polyhandicapés et aphasiques/dysphasiques.

III RECOMMANDATION GENERALE

Toute absence de plus d'un jour de tout membre du personnel sera signalée à l'inspection compétente dans les plus brefs délais. Toute entrée en fonction d'un membre du personnel sera signalée dès le premier jour à l'inspection compétente.

FORMULE II

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

N.B.

1. Colonne 4 (maturité) : M 1 : niveau des apprentissages préscolaires
 M 2 : niveau des premiers apprentissages scolaires
 M 3 : niveau de maîtrise et de développement des acquis
 M 4 : niveau d'utilisation fonctionnelle des acquis

3. Colonne 7 (T.D.)

T : temporaire
 TP : temporaire prioritaire
 D : définitif

2. Colonne 5 (fonction) TC : titulaire de classe
 MEI : maître d'enseignement individualisé
 MAE : maître d'activités éducatives
 MEP : maître d'éducation physique
 MTM : maître de travaux manuels

4. Colonne 8 : (Certificat)

Certificat d'aptitude à l'enseignement spécial : OUI ou NON

ENSEIGNANTS NOM, PRÉNOM	Nombre d'élèves	Types	Maturités	Fonction	Titre	T.D.	Certificat	Adresse et téléphone
Enseignement maternel								
Enseignement primaire								

FORMULE III	GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE	ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL	ANNE SCOLAIRE 2003/2004
-------------	-----------------------------	----------------------------------------	-------------------------

Matricule :
Etablissement :
Adresse :

Téléphone :
Classe de : élèves
Niveau : Maturité :
Type(s) :

Matricule :

FONCTION :

Nom et prénom :

N.B. : Dans la grille des titulaires de classe, INSCRIRE EN ROUGE les période assurées par un maitre spécial.

Deh à	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

N.B. Docement F.1. approuvé le /...../.....

Vu et approuvé,

Le Chef d'établissement,

Ens. Maternel

Ens. Primaire

L.M. :
I. Math :
Expl. Env. :
Expl. Env. :
Ed. P.M.S. :
Act. C exp. :
Ed. Phys. :

Rel/Mor. :
L.M. :
Math. :
Expl. Env. :
Séc. rout. :
Act. conc. exp :
Ed. Phys. :

TOTAL / 28 périodes

TOTAL / 28 périodes

Etablissement :

Formule IV		Grille horaire individuelle			Enseignement secondaire spécialisé			Année scolaire		
Jours	Heures	Type	Forme	Phase 1		Ph 2	Ph 3	Année étude	COURS	Nbre élèves
				Obs	Sect	Gr prof	Métier			
Lundi	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	9									
	7									
	8									
	9									
Mardi	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
Merc	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
Jeudi	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
Vend	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
Enseignant							Horaire			
- NOM :							Nbre d'heures de cours			
Prénom :							Titulariat			
Titre (diplôme) :							Conseil de classe :			
Fonction :							Guidance :			
Situation administrative :							Travail en équipe :			
							Autres :			
							TOTAL :			

FORMULE VI - GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE - ENSEIGNEMENT SPECIALISE: PERSONNEL AUXILIAIRE D'EDUCATION ET SOCIAL – ANNEE SCOLAIRE 20...-20...

Etablissement:
 Adresse:

Téléphone:/..... Fax:/.....
 E-mail:@.....

Niveau: Types accueillis:

Nom, prénom:
 Epouse (pour les femmes mariées):

Date de naissance:/...../.....
 Titre(s) (diplôme, établissement, année):.....

Adresse:

Situation administrative: T - TP - D - depuis le
 ACS – autre (à préciser)

FONCTION:

Charge complète - incomplète (..... h / sem)

Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Pour les prestations en **externat**, indiquer les heures des cours, les heures des surveillances, les heures d'études et/ou de remplacement fixées à l'horaire, l'heure de table, ...

Pour les prestations en **internat**, bien séparer les prestations de jour de celles de nuit (entre le coucher et le lever *des enfants*).
 (pour l'internat, toute autre grille comportant les mêmes données conviendra également).

Signature du membre du personnel,

Vu et approuvé par le chef d'établissement,

Etablissement :

Formule VII		Grille horaire classe-groupe		Enseignement secondaire spécialisé		Année scolaire	
Type	Forme	Phase	Secteur – groupe - métier			Si F4, année d'études	
LUNDI		Cours -atelier			Professeur		Local
1	De.....à.....						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

MARDI		Cours -atelier			Professeur		Local
1	De.....à.....						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

MERCREDI		Cours -atelier			Professeur		Local
1	De.....à.....						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

JEUDI		Cours -atelier			Professeur		Local
1	De.....à.....						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

VENDREDI		Cours -atelier			Professeur		Local
1	De.....à.....						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

**AIDE-MÉMOIRE DES DOCUMENTS À ENVOYER À
L'INSPECTION EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE**

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SPÉCIALISÉ ORGANISÉ ET SUBVENTIONNÉ PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE			
OBJET	QUAND ?	à l'inspectrice coordonnatrice	à l'inspecteur compétent
MOUVEMENTS DU PERSONNEL			
Entrée en fonction	Le jour même	X	X
Fin de fonction	Le jour même	X	X
Reprise de fonction	Dès connaissance	X	X
Absence imprévisible de + d'un jour	Le jour même	X	X
Absence prévisible d'un ou plusieurs jours	10 jours avant	X	X
FONCTIONS DE SÉLECTION ET DE PROMOTION			
Absence imprévisible de + d'un jour	Le jour même	X	X
Absence prévisible d'un ou plusieurs jours	10 jours avant	X	X
Reprise de fonction	Le jour même	X	X
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE			
Horaire individuel des membres du personnel	20 octobre et lors des modifications	X	X
Liste des membres du personnel	20 octobre et lors des modifications	X	X
Formation sur site	Dès la confirmation	X	X
Dates des activités culturelles	10 jours avant	X	X
Dates des activités sportives	10 jours avant	X	X
Dates des sorties pédagogiques	10 jours avant	X	X
Demande de stages des étudiants des hautes écoles (pour l'enseignement organisé par la CF)	30 jours avant		X

**AIDE-MÉMOIRE DES DOCUMENTS
À ENVOYER À L'INSPECTION
EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ
ORGANISÉ ET SUBVENTIONNÉ PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

OBJET	QUAND ?	à l'inspectrice coordonnatrice	à l'inspecteur compétent
MOUVEMENTS DU PERSONNEL			
Entrée en fonction	Le jour même	X	X
Fin de fonction	Le jour même	X	X
Reprise de fonction	Dès connaissance	X	X
Absence imprévisible de + d'un jour	Le jour même	X	X
Absence prévisible d'un ou plusieurs jours	10 jours avant	X	X
FONCTIONS DE SÉLECTION ET DE PROMOTION (y compris chef d'établissement)			
Absence imprévisible de + d'un jour	Le jour même	X	X
Absence prévisible d'un ou plusieurs jours	10 jours avant	X	X
Reprise de fonction	Le jour même	X	X
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE			
Horaire individuel des membres du personnel	31 octobre et lors des modifications	X	X
Horaire des classes	31 octobre et lors des modifications		X
Horaire des conseils de classe	31 octobre et lors des modifications	X	X
Horaire du travail en équipe	31 octobre et lors des modifications	X	X
Horaire du recyclage-guidance	31 octobre et lors des modifications	X	X
Formation sur site	Dès la confirmation	X	X
Date des activités culturelles	10 jours avant	X	X
Date des activités sportives	10 jours avant	X	X
Date d'activités autres perturbant l'organisation des cours	10 jours avant		
Date des classes de dépassement et de découverte	Dès confirmation	X	X
Date des sorties pédagogiques	Dès confirmation	X	X
Date des stages des élèves de l'établissement	Dès confirmation		X
Demande de stages des étudiants des hautes écoles (pour l'enseignement organisé par la CF)	30 jours avant		X
Composition des jurys de qualification	Avant le 24 février	À l'administration	
Date et horaire des épreuves de qualification	15 jours avant	X	X

LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME III

Circulaire n° 12A CLASSES APHASIQUES-DYSPHASIQUES

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES APHASIQUES-DYSPHASIQUES.....9-10

Circulaire n° 12B CLASSES TEACCH

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES TEACCH.....15-16

Circulaire n° 12C CLASSES POLYHANDICAPES

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES POLYHANDICAPES.....20-21

Circulaire n° 14 :

HORAIRE DES COURS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....33
PRESTATIONS DU PERSONNEL NON CHARGE DES COURS.....34

Circulaire n° 15 A :

CHOIX DU COURS PHILOSOPHIQUE.....41

Circulaire n° 15 B:

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F1 (ANNEXE 1).....46

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F2 (ANNEXE 2).....49

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F3 (ANNEXE 3).....52

Circulaire n° 15 C:

ATTESTATION DE REUSSITE DE LA PREMIERE PHASE : (ANNEXE 1).....60

ATTESTATION DE REUSSITE DE LA DEUXIEME PHASE : (ANNEXE 2).....61

ATTESTATION DE FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE PROFESSIONNEL F3). 62

ATTESTATION DE COMPETENCES ACQUISES (ANNEXE 4).....63

ATTESTATION DE PROLONGATION DE LA PREMIERE PHASE (ANNEXE 5).....64

ATTESTATION DE PROLONGATION DE LA DEUXIEME PHASE (ANNEXE 6).....65

AVIS D'ORIENTATION DANS UNE SECTION PROFESSIONNELLE (ANNEXE 7).....66

AVIS D'ORIENTATION D'UNE SECTION PROFESSIONNELLE A UNE AUTRE (ANNEXE 8).....67

CERTIFICAT DE QUALIFICATION F3 (ANNEXE 9).....68

MODELE PV DE DELIVRANCE CQ (ANNEXE 10).....69

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 5EME ANNEE ANCIENNE F3 (ANNEXE 11).....70

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 6EME ANNEE ANCIENNE F3 (ANNEXE 12).....71

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 2EME PHASE ANCIENNE F3 (ANNEXE 13).....72

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 3EME PHASE ANCIENNE F3 (ANNEXE 14).....73

MODELE PV DE DELIVRANCE CQ ANCIENNE F3 AVANT REFORME (ANNEXE 15).....74

MODELE PV DE DELIVRANCE CQ ANCIENNE F3 APRES REFORME (ANNEXE 16).....75

Circulaire n° 15 D:

ATTESTATION DE FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE (ANNEXE 1).....	76
ATTESTATION DE FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE D'ADAPTATION SOCIALE (ANNEXE 2).....	77
ATTESTATION DE FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE D'ADAPTATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (ANNEXE 3).....	78

Circulaire n° 15 E

COMPOSITION DE JURY 5EME ANNEE ANCIENNE F3 (ANNEXE 1).....	81
COMPOSITION DE JURY 6EME ANNEE ANCIENNE F3 (ANNEXE 2).....	82
COMPOSITION DE JURY 2EME PHASE ANCIENNE F3 (ANNEXE 3).....	83
COMPOSITION DE JURY 3EME PHASE (ANNEXE 4).....	84

Circulaire N 18 :

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT : FORMULE II.....	97
GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE : ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL : FORMULE III.....	98
GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE FORMULE IV.....	99
GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE : PERSONNEL PARAMEDICAL ET PSYCHOLOGIQUE : FORMULE V.....	100
GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE : PERSONNEL AUXILIAIRE D'EDUCATION ET SOCIAL : FORMULE VI.....	101
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE : HORAIRE GENERAL.....	102

Circulaire N 21 :

DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES DE DEPAYSEMENT ET DE DECOUVERTE : ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE.....	125
DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES DE DEPAYSEMENT ET DE DECOUVERTE : ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE.....	126
DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE EXTERIEURE : ENSEIGNEMENT DE LA C.F.....	127
DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE EXTERIEURE : ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE.....	128
PARTICIPATION.....	129
ENCADREMENT.....	130

CIRCULAIRE N 22 :

FORMULE A : DEMANDE DE DEROGATION POUR UN ELEVE AGE DE PLUS DE 21 ANS POUR DES RAISONS PEDAGOGIQUES.....	136-137
FORMULE B : DEMANDE DE DEROGATION POUR UN ELEVE DE PLUS DE 21 ANS EN ATTENTE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTE.....	138-139
FORMULE C : DEMANDE DE DEROGATION POUR UN ELEVE MALENTENDANT DE MOINS DE 2 1/2 ANS.....	140